

Information Riverains

Afin d'effectuer un contrôle du système de collecte des eaux usées, un test à la fumée sera réalisé le mardi 24 novembre 2020 par la Régie des Eaux Gessiennes.

Ce test consistant à injecter dans le réseau d'eau une fumée, fabriquée à partir d'huile de paraffine, n'est pas NOCIVE, ne tache pas et se dissipe en peu de temps.

Merci pour votre compréhension.